

Calendrier du plan de formation continue 2020-2021

Période	Opérations		Formation d'initiative locale
	1 ^{er} degré	2 nd degré	
18 mars	➤ Communication aux responsables de formation : • des orientations et priorités validées par le conseil d'école ; • des recommandations et des préconisations		
19 mars au 17 mai	➤ Conception et saisie des offres de formation		
17 mai	➤ Fermeture de la saisie des offres de formation.		
18 mai au 10 juin	➤ Etude de l'offre de formation par le pôle FC de l'ESPE, y compris l'analyse de la faisabilité budgétaire.		
10 juin au 17 juin	➤ Régulations des offres de formation.		
18 juin au 30 juin	➤ Intégration du plan dans GAIA.		
1er juillet au 30 septembre (12h)	➤ Publication du plan de formation académique 2020/2021. ➤ Campagne d'inscription individuelle.		
10 Août	➤ Mise en œuvre des formations : - à candidature désignée (Formations des directeurs, des EA, enseignants spécialisés et tous personnels ne nécessitant pas de remplacement)	➤ Mise en œuvre des formations : • à candidature désignée ; • préparation aux concours et certifications.	➤ Ouverture du recueil des demandes de FIL
31 août	➤ Mise en œuvre des formations gagées par la brigade de formation (circonscriptions de Tahiti et Moorea)		
10 septembre	➤ Mise en œuvre des formations gagées par la brigade de formation (toutes circonscriptions)		
1^{er} octobre au 18 octobre (12h)	➤ Campagne d'avis des chefs d'établissements, des inspecteurs de l'éducation nationale, des chefs de services.		➤ 24 octobre : fin de la campagne de recueil ➤ 1 ^{er} décembre : mise en œuvre des FIL
Janvier 2021	➤ Mise en œuvre des formations à candidature individuelle		